



Le Mot du Maire

Elu Maire de Mauvezin le 21 juin 2017 dans un contexte très particulier et douloureux, j'assume cette nouvelle responsabilité qui représente un challenge très important à relever. Je consacrerai une grande partie de mon énergie, avec le soutien inconditionnel du Conseil Municipal, pour réaliser tous les projets lancés avec Gérard MARCET.

L'aboutissement de notre programme dépendra bien évidemment des ressources de la commune. En effet, les recettes municipales, fortement impactées ces dernières années par le gouvernement, ne sont pas extensibles.

Je vous confirme notre volonté de ne pas augmenter les impôts et pour cela, nous sommes en perpétuelle recherche de dotations et de subventions pour poursuivre les grands travaux d'investissement, suivant le programme pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments publics imposée par l'Etat.

La rénovation de la Mairie devrait se terminer au mois d'avril 2018 et permettra un accueil du public mieux adapté tout en améliorant les conditions de travail des services administratifs.

Un programme annuel d'entretien des rues et des trottoirs ainsi que l'engagement de la Commune sur le « zérophyto » ont été mis en œuvre.

Mauvezin est en pleine évolution, la zone industrielle route d'Auch en est la preuve ainsi que l'installation de différents commerces dans le centre bourg.

Malgré la dynamique de notre village, la municipalité se voit contrainte de réduire fortement les surfaces constructibles actuelles dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme conformément à la mise en œuvre des lois Grenelle 2 et ALUR.

Malheureusement, je constate aussi les difficultés croissantes rencontrées par des personnes vivant dans la précarité. La Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale travaillent collégalement afin d'apporter aide et réconfort à ces familles dans le besoin.

Les projets d'investissement 2018 porteront essentiellement sur le complexe sportif et le cinéma. Pour ce dernier, les travaux comprennent aussi l'aménagement du club Génération Mouvement. La création d'un cheminement piétonnier reliant le collège au stade municipal est également envisagée.

Une gestion rigoureuse et réfléchie des différents budgets est par conséquent indispensable.

Le Conseil Municipal poursuivra toutes ces actions afin d'améliorer l'ensemble des infrastructures du bourg pour faire de Mauvezin un village encore plus accueillant où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une excellente année 2018 pleine de santé et de joie.

Le Maire, Daniel CABASSY

Cérémonie des Vœux du Conseil Municipal

Samedi 6 Janvier 2018 à 17 h 00

au Foyer Culturel

Venez Nombreux

ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

ECONOMIE COMMUNICATION TOURISME	SOLIDARITE	TRAVAUX ET URBANISME	CULTURE ANIMATIONS MARCHÉ	VOIRIE
Office du tourisme V.V.F. Site internet - bulletin municipal Fleurissement Services Techniques Présidente: Linda DELDEBAT 1 ^o Adjointe	Services à la personne CCAS Insertion Maison de retraite Hôpital Présidente: Maryse LAVIGNE 2 ^o Adjointe	Actes d'urbanisme Travaux d'aménagement Gestion des cimetières Président: Jean-Marc PASCOLINI 3 ^o Adjoint	Fêtes et cérémonies Associations culturelles Marchés hebdomadaires Foyer rural et cinéma Médiathèque Maison asso Présidente: Line DE LA SEN 4 ^o Adjointe	Travaux voirie Travaux équipements sportifs Président: Bernard FAURE 5 ^o Adjoint
Line DE LA SEN Jacqueline FERRADOU Maryse LAVIGNE	Nathalie MOUTON Jean-Michel CAPRICE Marie-France DALBIGOT Jacqueline FERRADOU Linda DELDEBAT	Max MERLE Nathalie MOUTON Pierre PUYANE Fabrice CATIER Christophe BOUCARD Francis CARRETTE Linda DELDEBAT Jean-Michel CAPRICE Sophie STIGLIANI Alain BAQUE Line DE LA SEN Bernard FAURE Grégoire CABASSY (Travaux)	Christophe BOUCARD Linda DELDEBAT Sandrine LACOURT Jacqueline FERRADOU Maryse LAVIGNE Daniel MARCADET Bernard FAURE Jean-Marc PASCOLINI	Max MERLE Francis CARRETTE Jean-Marc PASCOLINI Alain BAQUE Linda DELDEBAT Grégoire CABASSY
SPORT ET JEUNESSE	JEUNESSE	FINANCES GROUPE DE TRAVAIL	APPEL D'OFFRES	
Journée des associations Promotion des sports (relation avec les clubs, gestion des installations)	PNNS Jeunesse Conseil Municipal des jeunes		Consultations Ouverture des plis Choix des entreprises	
Présidente: Sandrine LACOURT Conseillère déléguée	Présidente: Sandrine LACOURT Conseillère déléguée		Président: Daniel CABASSY Maire	
Bernard FAURE Alain BAQUE Max MERLE Grégoire CABASSY	Jacqueline FERRADOU Marie-France DALBIGOT Sophie STIGLIANI Maryse LAVIGNE Line DE LA SEN Linda DELDEBAT	Fabrice CATIER Alain BAQUE Max MERLE Christophe BOUCARD Francis CARRETTE	Jean-Marc PASCOLINI Christophe BOUCARD Fabrice CATIER Daniel MARCADET	



TRAVAUX

Mairie : Le chantier a débuté depuis quelques mois et avance doucement. La municipalité devrait prendre possession des locaux le 2 mai 2018.

Parking maison de santé : il était déjà largement occupé lors de son ouverture le 14 juillet.

Il ne reste plus que quelques plantations à réaliser à l'entrée du parking.

Vidéo surveillance : des caméras de surveillance ont été installées sur deux sites sensibles, souvent cambriolés ou vandalisés : au stade et à la piscine.



PRÉVISIONS DIVERSES

Démoussage du toit de l'église, abattage d'arbres dangereux (église, Lamothe et en Dalavat).

Eclairage public rue des Crossis et Avenue Roger Couderc.

- plantations de haies avec Arbres et Paysages en collaboration avec la société de chasse,
- embellissement de l'entrée sud de Mauvezin, emplacements pour sanisettes,
- cheminement piétonnier du collège au stade avec requalification de la place du 8 mai, abri pour 2 roues au parking de l'école,
- aménagement de la partie nord de la place de la libération, mise aux normes accessibilité de la salle du cinéma et du local de l'association Génération Mouvement.

URBANISME

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été soumis à la population lors de la réunion des Personnes Publiques Associées ainsi qu'à la réunion publique du 24 octobre dernier. Le pré-zonage est actuellement à l'étude. La volonté de l'Etat la plus exigeante est la forte diminution de la consommation de l'espace agricole et de l'espace naturel. Nous avons consommé depuis le début du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours 35 ha. Nous ne devons en consommer qu'un maximum de 25 ha dans le futur PLU.

De juillet 2017 à Décembre 2017 ont été déposés à la Mairie : 4 Permis de Construire, 10 Déclarations Préalables, 36 Certificats d'Urbanisme.

CIMETIÈRES

Les diverses procédures sont en cours. Certes, elles sont sensibles mais obligatoires. Il était nécessaire d'essayer de contacter le maximum de personnes et la période la plus propice était la Toussaint. Certaines familles ont été affectées par cette façon de communiquer, mais nous avons utilisé aussi, d'autres moyens à notre disposition : presse, internet, affichage, etc... Cette tâche a été difficile surtout lorsque nous ne disposions d'aucun renseignement.

Pour les concessions temporaires à renouveler, le tarif a été minoré. Quant à la régularisation des concessions sans titre, le tarif a été fixé à un taux très bas de 25 €uros le m².

Les tarifs appliqués pour les nouvelles concessions sont calqués sur les anciens tarifs.



SPORT

Le dernier évènement de la commission Sport a été l'inauguration du terrain de tennis couvert le samedi de la Fête de la St Michel.



VOIRIE

La commission voirie s'est efforcée de prioriser les travaux les plus urgents dans les rues les plus endommagées afin d'assurer la bonne sécurité des usagers.

- Travaux réalisés par les services techniques

- Chemin de Ronde, Rue St Cère, Rue de la Liberté, Rue du 19 Mars et autres ; tout ceci réalisé au Compomac.

- Travaux réalisés par l'entreprise CARRERE :

- Rue Jean Moulin, Rue de la Renaissance, Rue de Courrège, Rue du Bastion. (travaux de point à temps)
- Des trottoirs reprofilés Rue du Buguet.
- Emplacements P.M.R (Personnes à Mobilité Réduite) matérialisés à l'hôpital et à la piscine.
- Enduit bi-couche sur le Chemin de Ronde ainsi que la Place Jeanne d'Albret et la bordure des tribunes du stade.

★



La commission voirie s'est réunie le mercredi 18 octobre.

La réhabilitation de la rue de l'Echauguette en continuité de celle dernièrement réalisée est à l'étude ainsi que le programme des travaux 2018.

La placette de la Renaissance (H.L.M. côté Ouest) fera l'objet d'un projet imminent.

SIAEP

(Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

Le syndicat devient communautaire à compter du 1^{er} janvier 2018.

De ce fait, une fusion avec le syndicat de Saint-Clar est entrain de se mettre en place.

Les délibérations ont été prises, le bureau sera constitué fin 2017.



Ces 2 commissions seront en lien tout au long de l'année 2018. La commission PNNS accueille 4 personnes hors conseillers municipaux qui apportent en complément leurs compétences dans différents domaines.

PNNS

Plan National Nutrition Santé

Poursuivre la mise en œuvre du PNNS nous semble une priorité pour Mauvezin « ville active du PNNS ». En effet, une alimentation saine et équilibrée associée à une pratique sportive régulière permet de réduire les risques de maladies chroniques : pathologies cardio-vasculaires, diabète, obésité et cancers.

Enfin, une démarche environnementale est à intégrer dans cette commission dont l'objectif est l'éducation de la jeunesse aux enjeux environnementaux : les emballages réduits au maximum - contenants réutilisables ou compostables - tri sélectif systématisé.

La Mairie s'engage à privilégier, dans un souci d'économie sociale et solidaire et dans la mesure du possible, les produits locaux pour les réceptions organisées.

SPORT

Lors de la première réunion sport il a été décidé que des groupes de travail seraient formés d'élus de la commission sport et des membres de clubs sportifs afin que chacun puisse participer à la préparation de l'action qui l'intéresse : activité sport nature, échange de compétences, entraides dans les corvées, travail sur l'écologie, bien manger et bien bouger avec un goûter équilibré.

Au niveau des infrastructures et des fournitures, des racks à vélo seront installés dans plusieurs endroits de la commune pour les usagers des 2 roues afin de faciliter ce moyen de locomotion douce.

Pour anticiper l'interdiction en 2020 de la vaisselle jetable, la commission propose d'organiser une commande groupée de verres et contenants réutilisables.

Deux animations seront également à travailler : une au printemps et une à l'automne.

CRÉATION D'UN CLUB DE COURSE D'ORIENTATION A MAUVEZIN

La course d'orientation est un sport de pleine nature qui consiste à découvrir des balises en s'orientant de manière autonome à l'aide d'une carte et d'une boussole dans un cadre naturel.

C'est un sport pour tous, de 7 à 77 ans, qui se pratique à son rythme, en marchant ou courant, en loisir ou compétition.

Un sport ludique qui permet de bouger tout en s'amusant, en sollicitant les capacités cardiaques et pulmonaires, les facultés cérébrales et le sens de l'orientation.

Un sport éducatif qui permet de gagner en autonomie et confiance en soi dans un cadre convivial.

Si vous souhaitez rejoindre le club, contact : 06 81 95 04 11.



ÉPICERIE SOCIALE

Bientôt 2 ans que l'épicerie sociale « Le Bon Plan » a ouvert ses portes.

Actuellement 41 foyers (en situation de précarité) soit 105 personnes sont nos clients à raison d'un passage par semaine. Les personnes en difficulté qui peuvent prétendre à ce service doivent prendre rendez-vous à la Maison de Santé auprès des travailleurs sociaux pour constituer un dossier. Celui-ci sera examiné par la commission d'attribution sociale constituée par la Vice-Présidente du CCAS, 1 conseillère municipale et 3 représentants d'associations caritatives de notre territoire.

Elle se réunit 1 fois par mois et accorde, si les critères demandés sont respectés, l'accès à l'épicerie sociale pour une durée limitée et une somme calculée en fonction de la composition du foyer.

Au 15 décembre, 12 500 kg de nourriture et produits d'hygiène, en constante augmentation, ont été distribués pour une somme modique (10 % du prix du commerce traditionnel).

Le principal fournisseur de l'épicerie est la banque alimentaire du Gers (partenaire de cette action).

M. Cabos, boulanger pâtissier, et un marchand de fruits et légumes M.Belhadi qui occupe le marché le lundi approvisionnent aussi généreusement l'épicerie sociale.

Pour rappel, le fonctionnement de l'épicerie sociale est assuré par des bénévoles. La tenue de la caisse soit 8 h/semaine est sous la responsabilité d'agents communaux. Un bénévole est formé à cet effet pour palier les éventuelles absences de ces derniers.

Les frais de fonctionnement sont supportés par le Centre Communal d'Action Sociale de Mauvezin.

1/3 des bénéficiaires habitent des communes voisines : il a été demandé à ces communes une participation à hauteur de 0,20 cts/habitants. Malgré un bon retour, certaines n'adhèrent pas, pour autant leurs concitoyens nécessiteux sont autorisés à venir se ravitailler dans notre magasin.

JARDINS PARTAGÉS

Certaines personnes sont intéressées par le jardinage mais renoncent faute de terrain approprié.

Pour d'autres, c'est une nécessité pour permettre à leur famille de se nourrir sainement.

A cet effet, la commune de Mauvezin a mis à leur disposition au travers d'un collectif un terrain situé Rue des Petites Garennes, en contrebas des terrasses du château.

Ce terrain a été débroussaillé, un abri de jardin vient d'être installé par les agents communaux et les deux puits ont été sécurisés. Pour permettre une bonne gestion en toute transparence, une association est en cours de création.

Pour tous renseignements, s'adresser au 06.41.54.25.53.

Des modes de culture tels que la permaculture pourront y être développés.



★



HÔPITAL

Elue depuis peu Présidente du Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Mauvezin, et après avoir assisté à un conseil, il me semble utile de faire un petit rappel sur la répartition des lits

- Médecine : 5 lits dont 1 soins palliatifs
- SSR : 25 lits dont 1 soins palliatifs (Soins de suites et de réadaptation)
- EHPAD : 62 lits (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- SSIAD : 21 lits (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Le taux d'occupation des lits de médecine est excédentaire et celui de l'EHPAD est complet avec une longue liste d'attente. Seuls quelques lits de SSR restent libres.

A votre sortie d'hospitalisation si vous ne vous sentez pas apte à rentrer chez vous, si vous avez besoin de réadaptation à la vie quotidienne, le service SSR est à votre disposition avec des professionnels de santé compétents et dévoués.

N'hésitez pas à en parler à votre médecin ou spécialiste qui vous suit. Les durées de séjours sont courtes mais suffisantes pour un retour à la vie normale.



EHPAD

L'EHPAD Bastide d'Albret, maillon de la fondation Partage et Vie (Fondation d'utilité publique au service des plus fragiles), d'une capacité de 62 lits accueille des résidents autonomes, semi dépendants.

Monsieur Wagner, nouveau directeur a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2017. Un de ses premiers objectifs est l'ouverture vers la vie du village.

REPAS SOLIDAIRE

La 3^{ème} édition du « repas solidaire » aura lieu le samedi 17 Février 2018. Il y aura des animations sportives, ludiques, culturelles et bien sûr un très bon menu.

Venez nombreux, les bénéfices de ce repas sont en faveur des plus nécessiteux d'entre nous.

INFO BRÈVE

A l'occasion du colloque organisé par l'Agence Régionale de Santé Occitanie, l'ARS, trois projets régionaux élaborés entre soignants et usagers ont été récompensés. Dans le domaine des soins de ville, la Maison de santé de Mauvezin a reçu un trophée régional pour la création d'une commission des usagers et de la part de l'ARS un chèque de 2 000 €.

La municipalité félicite les personnes qui contribuent à concrétiser cette démarche.

Maryse LAVIGNE, Maire-Adjoint



ANIMATIONS

Avant la fin de l'été et ses diverses **animations** sous la Halle, la salle de spectacle du foyer a de nouveau accueilli deux représentations très différentes, le concert de chansons françaises de **Jean François Grabowski** et les sketches d'Olivier de Robert « Mémoire en short ».

Il faut déjà anticiper les Fêtes de Pâques.

Mais avant, la Mairie vous propose le traditionnel **concours de décoration de Noël**.

Commerçants et particuliers peuvent y participer, que ce soit en réalisant des vitrines festives, ou en décorant vos jardins, balcons ou portes d'entrée.

Comme l'année dernière, les gagnants des diverses catégories seront récompensés lors des vœux de la municipalité.



CINÉMA

Il a repris ses horaires d'hiver : lundi et jeudi 20h30, dimanche 16 h, mercredi à 16h30.

Il vous a proposé une séance de cinéma en plein air au mois d'août et un film gratuit en avant première, lors du festival « Indépendance et Création ».

Cette année il reçoit en séances scolaires supplémentaires le collège de Cadours et la MECS de Saint Clar. L'hôpital et la maison de retraite Bastide d'Albret viennent pour des séances ponctuelles.

MÉDIATHÈQUE

Elle a connu une forte augmentation de la fréquentation des vacanciers, 65 sur juillet et août. Le nombre d'adhérents est actuellement de 888, en progression constante.

Elle organise « L'heure du conte » le second mercredi de chaque mois, suivi d'un atelier suivant le thème choisi.

La mise en place des lectures à l'hôpital est effective.

Elle accueille des expositions de peinture ou de photos renouvelées tous les mois.

La médiathèque organise le téléthon et participe au marché de Noël où les bénévoles lisent pour les plus petits.

Plusieurs achats de livres ont été faits afin de satisfaire tous les lecteurs.



Les **tarifs** de la médiathèque et du cinéma restent inchangés afin d'être accessibles à tous.

Médiathèque : Abonnement annuel : 7 € – Gratuit pour les - de 16 ans et les demandeurs d'emplois

Cinéma : Adultes : 5 € - Enfants - de 14 ans : 4 € - Abonnement : 40 € les 10 séances – Supplément 3 D : 2 €.



COMMISSION COMMUNICATION

ZÉROPHYTO A MAUVEZIN.....

Dès le 1^{er} janvier 2017, les Communes étaient dans l'obligation de ne plus utiliser des produits phytosanitaires (désherbants /pesticides), ce que nos agents ont fait durant cette période de transition comme nous vous en avons informé dans le bulletin précédent.

Pour pallier ce manque de moyens, les agents ont dû reconsidérer leur façon de travailler et nous devons investir dans du matériel.

Pour faire ce choix, les services techniques du Conseil Départemental et une élue de Lecture sont venus sur site afin de nous conseiller.

Il en ressort que nous devons acquérir, pour un désherbage alternatif aux produits, une désherbeuse à air pulsé (pour les bordures), pour de plus amples surfaces une désherbeuse mécanique, des têtes de débroussailleuses et sarcleuse (anti-projection) une balayeuse électrique (pour éviter les nuisances sonores) et un broyeur déchiqueteur afin d'utiliser le broyat en paillage (économie d'eau et de désherbage).

Une végétalisation de certains lieux est prévue : notamment autour des arbres (avec des plantes couvre-sol) bandes du nouveau parking, et, dans les ruelles pavées des plantes vivaces. Un semis de jachères fleuries occultera les bordures peu accessibles et les sanisettes.

Tout ce matériel et plantes seront achetés lorsque l'Agence Adour Garonne aura octroyé la subvention sollicitée.

En attendant, nous demandons aux mauvezinois de la compréhension et de s'associer à notre démarche pour appliquer une gestion écologique des espaces verts en participant à l'arrachage des « mauvaises herbes » et en embellissant notre village.

VIE MAUVEZINOISE : SOLIDARITÉ

L'Association Solidarité Migrant(s) Portes de Gascogne nous a fait part de la détresse de familles de migrants en situation de grand désarroi et de vide juridique.

La municipalité de Mauvezin se devait d'accueillir au sein du village, un couple avec un bébé et un enfant actuellement scolarisé dans nos écoles.

Une convention tripartite signée limite notre engagement et l'association veille au quotidien aux besoins de nos hôtes.

Cette famille ne demande qu'un havre de paix et de liberté ! Mauvezin le leur a offert...

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS



ACAPL'A s'investit dans le Téléthon 2017 et dans les animations de Noël avec une participation de 1500 € mise en jeu (chaque commerçant propose des « bons à gratter » donnant une chance de gagner des bons d'achat dans les divers commerces adhérant à l'association). Partenaire de la municipalité et de l'intercommunalité, cette association a mis en place un programme d'animations qui sera présenté début 2018 pour une durée de 3 ans.

Souhaitons longue vie à ce bureau nouvellement réélu pour dynamiser le commerce de Mauvezin.

DÉMARCHES LOCALES : ÉCO DÉFIS

Les éco-défis ont pour finalité de dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité sous l'angle du développement durable et de la croissance verte. Vendredi 24 novembre, à Juilles, la boucherie BERTHIER et Monsieur Vincent SAVANIER, Matériaux Naturels du Gers à Mauvezin ont été labellisés pour leur démarche éco-responsable. Félicitations à nos deux lauréats pour leur grande implication environnementale.

ANIMATION TOURISTIQUE

Le **vide grenier** du mois de juillet organisé par l'Association d'Animation Touristique rencontre d'année en année plus de succès et ce malgré la prolifération de ces manifestations le même jour. Nombreux sont les exposants, les visiteurs et les échanges.



Comme chaque année, le traditionnel **CONCERT DE NOËL** proposé par l'association d'animation touristique, aura lieu le **15 décembre à 20h30** en l'église St Michel avec le chœur d'hommes « **VAYA CON DIOS** ».



EX SITU. Restitution par la Compagnie OBRA et VIDEO feet de la création de médiation culturelle : en collaboration avec les habitants, une œuvre artistique imaginée IN SITU ainsi qu'un court métrage a été présenté lors d'un vernissage le mardi 28 novembre à 18 h 30 au foyer rural.



VVF VILLAGES ET LA COMMUNE DE MAUVEZIN

35 ANS DE VIE COMMUNE

Ceux avec qui l'on vit méritent une attention particulière : VVF Villages et la Mairie de Mauvezin ont le plaisir de vous annoncer qu'à compter d'aujourd'hui, tous les habitants de la Commune bénéficieront d'un avantage tarifaire exclusif sur les séjours VVF Villages.

Individuels, familles, groupes, il suffira de communiquer votre appartenance à la Commune de Mauvezin pour profiter de vos réductions avec le code avantage : 1743061.

Toute l'équipe vous attend pour vous faire découvrir VVF Villages, vous aider à organiser vos fêtes de famille sur place comme vos séjours dans toute la France... ou simplement partager un bon moment.

A très bientôt chez VVF Villages !!

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BASTIDES DE LOMAGNE

NOS ÉLÈVES

Les effectifs 2017-2018 sont en légère baisse :

166 enfants fréquentent l'école élémentaire et 81 la maternelle

Il en est de même pour le collège qui compte 297 collégiens cette année.

Il faut rappeler que les enfants nés en 2015, doivent être inscrits, auprès de la CCBL.



MSAP À MAUVEZIN

La Maison des Services Au Public de Mauvezin (MSAP) reçoit dans les bureaux de la maison de santé pluridisciplinaire, 9 rue Tourneuve

- Le mercredi (sauf le 1^{er} mercredi du mois)
- Le jeudi matin
- Le vendredi

et met à disposition du public un équipement informatique nécessaire aux démarches de la vie quotidienne (ordinateur, scanner, téléphone, imprimante, internet, wifi, web-entretiens).

Si besoin est, l'animateur de la MSAP vous accompagne dans vos démarches et vous conseille en vous dirigeant vers l'organisme qui correspond à votre demande, et traite en particulier des relations avec la CAF, Pôle emploi, le RSI, la CARSAT et les services de la préfecture : permis de conduire, carte d'identité, passeport et cartes grises.

Conseil : munissez-vous de votre numéro identifiant ou d'allocataire ainsi que de vos mots de passe.
Renseignements : 05.62.05.13.61 - msap@ccbl32.fr

SIÈGE DE LA CCBL

Comme la Mairie de Mauvezin, le siège de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne, subit une réhabilitation et un aménagement. Aussi, les bureaux de la CCBL ont déménagé à l'ancienne Mairie de Solomiac pour les services administratifs car les services techniques, voirie, assainissement et urbanisme résident dans les locaux techniques de la zone industrielle à Mauvezin.

DES NOUVELLES DE L'OFFICE DE TOURISME BASTIDES DE LOMAGNE...

Bilan 2017 :

- 9.500 visiteurs comptabilisés dans les 4 Bureaux d'Information Touristique dont **3.500 à Mauvezin**,
- L'installation du wi-fi gratuit dans les 4 BIT, à destination des visiteurs et de la population locale,
- Toujours en collaboration avec Hugo Chaure, en résidence artistique intercommunale au printemps 2017, la création d'une carte de randonnées illustrée,
- fresque murale à la piscine de Mauvezin
- Le voyage Illustré avec Benoît Jacques: des expos sous les 8 halles du territoire,

Prévisions 2018 :

- L'élaboration d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information, qui définira notamment notre politique d'ouverture au public des BIT en fonction des flux de visiteurs, des besoins en information et des projets à mener en coulisses...,
- La création de notre nouveau site internet,
- Un nouveau Voyage Illustré sur le territoire,
- Une réflexion sur des circuits vélos route, VTT et à assistance électrique.

Bureau de Mauvezin

Amandine Biffi et Claire Daugé vous accueillent
sous la halle, jusqu'à la fin des travaux
d'aménagement de la Mairie

Tel : 05 62 06 79 47 - tourisme-mauvezin@ccbl32.fr



EXTENSION DE LA ZONE BLEUE

Une zone bleue est instaurée depuis le 1^{er} juillet 2016 rue Gambetta. Cette zone régleme la durée de stationnement aux abords des commerces grâce à un disque bleu.

Il convient de l'étendre à d'autres secteurs de la Commune :

- **Rue de la République**, côté droit en montant entre la Place de la Libération et la Place du 8 mai
- **Place de la Libération** : aux abords du laboratoire des Cèdres et le long du parking de la Place de la Libération ainsi que les stationnements situés devant la fontaine.
- **Boulevard Carnot** devant le magasin de meubles DOUAT et la Boucherie Mauvezinoise.

Un agent de surveillance de la voie publique est chargé de contrôler cette réglementation et verbaliser.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- **Carte Nationale d'Identité / Passeport** :

Depuis le 7 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité ont changé. Seules 12 communes sont habilitées dans le Département du Gers : Auch – Fleurance – Lectoure – Gimont - L'Isle Jourdain - Samatan - Mirande - Vic Fezensac - Eauze - Condom - Nogaro - Plaisance.

Les administrés sont invités à se rapprocher de la Mairie de leur choix pour effectuer leur demande de carte nationale d'identité ou passeport.

- **Certificats d'immatriculation / Permis de conduire** :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les délivrances des certificats d'immatriculation n'incombent plus aux Préfectures. Par conséquent, les Mairies ne reçoivent plus les demandes de cartes grises. Les démarches de changement de titulaire, d'adresse, déclaration de cession doivent s'effectuer en ligne sur le site internet :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Pour le permis de conduire, les démarches sont identiques seul le site change :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

En cas de difficultés, la Maison de Services Au Public (MSAP) situé 9 rue Tourneuve à MAUVEZIN est à votre disposition.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

N'oubliez pas de vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre en cas d'aménagement sur la Commune.

Tout changement d'adresse à l'intérieur même de la commune doit également être signalé.

ENREGISTREMENT DES PACS PAR LES MAIRIES

A partir du 1^{er} novembre 2017, les personnes désirant se pacser peuvent se présenter dans la Mairie de leur lieu de résidence commune.

TERRAIN A VENDRE LAS MOULERES

La Commune de Mauvezin met en vente un terrain situé route d'Auch, proche de la zone industrielle, d'une superficie de 3 040 m² d'un montant de 15 000€.

GÎTES VVF A VENDRE

La Commune de Mauvezin dispose de 3 gîtes, à la vente, d'une superficie comprise entre 60 et 73 m².
Pour plus de renseignements, contacter la Mairie.



INCIVILITÉS

Encore et toujours la chasse est faite aux déjections canines dans la rue.

Nous avons tous envie de partager avec nos compagnons les chiens des instants agréables, mais, chacun à sa place : des canicrottes existent, veuillez les utiliser.

Des personnes dérobent les poches mises à disposition pour faciliter le prélèvement des crottes. Ne les oubliez pas avant la promenade quotidienne au cas où elles feraient défaut.

Dans l'article zérophyto, nous mentionnons la création de sanisettes plus pratiques mais qui nécessitent un nettoyage fréquent. En attendant, il est obligatoire de se servir des dispositifs existants sous peine de verbalisation comme il se fait dans d'autres communes.



AVIS AUX USAGERS

A compter du **1^{er} février 2018**, l'accès aux déchetteries de notre secteur sera soumis à un contrôle par l'apposition d'un macaron sur le pare-brise de votre véhicule.

Toute personne ne possédant pas ce macaron se verra refuser l'entrée à la déchetterie.

Vous pouvez vous le procurer auprès de votre mairie de résidence, sur présentation de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domicile sur la commune (facture électricité, téléphone, taxe d'habitation...).

Attention : un seul macaron par foyer !

Les professionnels ne sont pas concernés et devront continuer à présenter la carte d'accès délivrée par TRIGONE.

Téléphone : 05 62 06 76 68 - Fax : 09 70 61 66 27 - E-mail : sictom.est@orange.fr
<http://sictomest.org/bleaonot.com>

STATIONNEMENT

Nous constatons avec colère que certains mauvezinois garent leur véhicule sur les trottoirs récemment refaits avec des matériaux esthétiques et de qualité ne supportant pas leur poids.

Jusqu'à aujourd'hui, nous avons fait preuve de pédagogie et aucune amende pour ce motif n'a été donnée par notre agent municipal, mais dès la parution de ce bulletin, il en sera autrement.

Qu'on se le dise !

BIENVENUE

À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS



MAUVEZIN FOOTBALL CLUB

Après une saison 2016-2017 qui a vu l'équipe 1 terminer à une honorable 7^{ème} place lors de sa première année en première année de 1^o division de district, le Mauvezin FC a organisé le 24 juin 2017 un tournoi de sixte qui a rassemblé 12 équipes. Tournoi qui s'est déroulé sous



un beau soleil et dans une ambiance très conviviale suivi comme il se doit d'un repas fraternel. Une très belle journée qui sera renouvelée en Juin 2018.

LA PÉTANQUE MAUVEZINOISE

La saison 2017, de la Pétanque Mauvezinoise, a été riche en émotions et en résultats positifs.

Elle s'honore des titres suivants :

- Féminines Vice-Championnes du Championnat Départemental des Clubs CDC2 (D. Taupiac, E. Vernetti, M. Blain, B. Buttigieg, G. Crebessegues)
- Triplettes Mixtes Champion du Gers (D. Taupiac, S. Jean Louis, C. Castell)
- Champion de secteur Save et Gimone et quart de finaliste du championnat de Ligue Triplettes séniors (T. Pigal, S. Jean Louis, C. Castell)
- Vice-Champions du Gers Doublettes Promotion (C. Susio, B. Aubrespin)
- Demi-finalistes du Championnat Départemental des Clubs Vétérans CDCV1 (C. Munoz, C. Despaux, J. Saurin, J.C. Matérac, J.M. Morel, F. Melac, P. Rivere de Carles)



Pour finir la saison en apothéose l'équipe 1 de Mauvezin a assuré son maintien lors de la dernière journée du Championnat Régional des Clubs (CRC2), qui s'est déroulé à Mauvezin.

La pétanque mauvezinoise souhaite à tous ses licenciés une excellente saison 2018. - Venez la rejoindre. Contacts : Pierre Taupiac, Président : 06.47.79.63.24 - Jean Jacques Dessales Secrétaire : 06.74.57.86.60.

LE VÉLO CLUB MAUVEZINOIS

A ce jour le Vélo Club Mauvezinois compte 61 licenciés. Il est affilié à trois fédérations : la FFCT (fédération française de cyclotourisme) ; l'UFOLEP (union française des œuvres laïques d'éducation physique) et la FSGT (fédération sportive et gymnique du travail)

Dans ce club on pratique le vélo de route, du VTT et course hors stade (en randonnée et en compétition). Le lieu de rencontre se situe place de la mairie pour les sorties route dominicales, départ 9h.

Les vététistes se donnent rendez-vous au lac le dimanche matin : départ 9h. Organisations : Au mois de janvier – février la VTT Mauvezinoise, une des 4 épreuves du Challenge de la Lomagne parrainé par Sébastien et Nicolas PORTAL. Ce dernier est directeur sportif de l'équipe professionnelle SKY.



Plus de 300 participants sont présents à chaque manifestation dont 80 jeunes à qui l'engagement est offert.

Au mois d'août le club organise sa randonnée de l'ail. Plus de 340 cyclos, VTT et pédestre.

La saison se termine au mois de septembre par la traditionnelle course cycliste de la St Michel (UFOLEP) lors de la fête locale. (110 participants). Un grand évènement le 24 juin 2018 l'organisation du championnat Régional OCCITANIE UFOLEP de cyclisme (pour la première fois avec la grande région).



ETAT CIVIL

NOS JOIES

NAISSANCES

Mya BARET, le 10 janvier
Cantin IRAGUE ABADIE, le 19 janvier
Lucas HARELLE MARIE, le 28 février
Julie BARBASTE, le 1^{er} mars
Axel DUTEIL, le 27 mars
Soline IDRAC, le 10 juin
Angèle MOCAU, le 25 juillet

Emma BERGÉ, le 9 août
Isis LEWANDOSKI, le 19 août
Clémence BEISSER, le 11 septembre
Maël LAMME, le 21 septembre
Théo GIROT, le 23 septembre
Lyla CIRIA-ROCCA, le 2 novembre

MARIAGES

Sébastien MOUYSSSET et Siham MARDI, le 20 mai
Xavier BEPMALE et Delphine JEANNE, le 26 mai
Sébastien ROUMIER et Marion BOUILLAGUET, le 16 juin
Jean Pierre PAUTHE et Olive MEYOUPO BOUMDA, le 23 juin
Shahjahan MAJUMDER et Rakhi MOZUMDER, le 19 juillet

Jérémy BERDER et Aurélie NIVOIX, le 22 juillet
Lionel PELOUARD et Alexandra ANGIARI, le 19 août
Jonathan PADÉ et Angéline ORGET, le 19 août

NOS PEINES

DÉCÈS

Alban LESCURE, le 2 janvier
Eugène DELPECH, le 10 janvier
Odette RIÈS, le 10 janvier
Maria DAL BIANCO veuve BIASOTTO, le 19 janvier
Rose TRUILHÉ veuve BELIN, le 22 janvier
Hermine FURLANETTO épouse DELPECH, le 26 janvier
Guy IDRE, le 29 janvier
Odile AYLIES, le 30 janvier
Paul PAUTRIC, le 30 janvier
Andrée LACOSTE veuve JUNER PARDILLO, le 30 janvier
Claude DARNAU, le 31 janvier
Yvette SAUBOLLE veuve MONGE, le 3 février
Jean GOSCINIAK, le 3 février
Joséphine CAILLOCHE, le 12 février
Solange CHARRON, le 18 février
Denise DALLIES veuve SIMORRE, le 4 mars
Marie-Thérèse EMERY veuve CHOQUET, le 6 mars
Maria SCHIANO di COLA veuve VAUTRIN, le 10 mars
Jacqueline LAFORÊT veuve CASSAJUS, le 14 mars
Antoine DELAURIÉ, le 16 mars
Elia ABADIE veuve LASSERRE, le 21 mars
Norma PIASER veuve SENTIS, le 14 avril
Joëlle FURLAN, le 4 mai
Thérèse DUCLOS veuve DALAVAT, le 14 mai
André BRÈQUE, le 14 mai
Suzanne PATZELT, le 27 mai
Claude GERMANETTO, le 29 mai
Suzanne CANITROT épouse LEZAT, le 30 mai
Gérard MARGET, le 8 juin
Hubert VILLA, le 10 juin
Henri CHALIÉ, le 13 juin
Joseph ANDREETTA, le 18 juin
Colette GAGNIARD veuve VEISSEYRE, le 17 juin
Françoise SAUVAGE, le 21 juin
Eric LEBOEUF, le 4 juillet

Henriette DOUTRE veuve DISPANS, le 8 juillet
Berthe OLIVÉRA veuve LAPEYRE, le 13 juillet
Huguette DETHOMAS veuve DELAYE, le 21 juillet
Josette LABORDE, le 21 juillet
Monique DELPY, le 24 juillet
Mary MACRAE épouse JONES, le 31 juillet
Germaine COUSTÈRE veuve ESPIAU, le 4 août
Jeanne KOENIG, le 8 août
Nicole GRUET DE BACQUENCOURT veuve WENGER, le 9 août
Alexandre TAPIE, le 18 août
Laure TECHENE veuve CHAVARDES, le 23 août
Denise PION veuve RAGE, le 24 août
Jean MÉLAC, le 28 août
Annie DUFAU, le 14 septembre
Marie-Thérèse SENTIS, le 15 septembre
Marie-Thérèse CHRISTAUD-BRAIZE, le 16 septembre
Olivier PETIT, le 29 septembre
Micheline DUPLESSIER veuve PAIN, le 2 octobre
Daniel SIMORRE, le 7 octobre
Maria FERREIRA PINTO veuve VIEIRA DA SILVA, le 8 octobre
Jean Marc BAGUR, le 12 octobre
Jacqueline CASSAGNE veuve SOUBIELLE, le 16 octobre
Maurice ANDRÉ, le 17 octobre
Cyrille GREGOIRE, le 20 octobre
Charlotte LALUBIE épouse PELLEGRIN, le 27 octobre
Raymond GARIC, le 1^{er} novembre
Jean ANIREPOQUE, le 3 novembre
Cécile AZIMONT, le 6 novembre
Suzanne ARRIVETS veuve CAPITAINE, le 10 novembre
Simonne JOUBERT veuve DARTIGUES, le 12 novembre
Agnès DALLES, le 20 novembre
Lina ZORZUTTI veuve LUNARDI, le 21 novembre
Thérèse BLED, le 23 novembre
Emilia LAFFONT veuve GISSOT, le 30 novembre
Andrée BÉGUÉ veuve DARGASSIES, le 1^{er} décembre



A noter sur VOS agendas

IANVIER :

- Samedi 6 : Cérémonie des Vœux du Maire
Dimanche 14 : Challenge de la Lomagne
Mercredi 31 : Loto du Club Génération Mouvement



FEVRIER :

- Samedi 3 : Loto de l'APE
Samedi 10 : Fête de la Soupe
Samedi 17 : Repas Solidaire
Lundi 26 : Collecte de sang

MARS :

- Samedi 3 : Soirée costumée
Samedi 10 : Bal Masqué
Mercredi 14 : Loto du Club Génération Mouvement
Samedi 24 : Théâtre l'Ephémère
Samedi 31 : FESTI-FOIRE DE PÂQUES



AVRIL

- Dimanche 1 et Lundi 2 : FESTI-FOIRE DE PÂQUES
Samedi 28 et Dimanche 29 : La Hesta des Arts

MAI :

- Samedi 5 et Dimanche 6 : Expo-Vente Art' Y Show
Lundi 14 : Collecte de Sang

JUIN

- Dimanche 3 : Trail de l'APE
Samedi 16 : Faîtes du Cirque

Activités hebdomadaires

Lundi et Jeudi à 20 h 30, Mercredi 16 h 30, Dimanche : 16 h : Cinéma

Lundi et Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 ; Mercredi : 15 h à 18 h ; Vendredi 16 h à 19 h : Ouverture de la Médiathèque

Tous les Lundis de 11 h à 12 h : Ouverture du Musée d'Archéologie et d'Histoire - 10-12 rue du Dr Fauqué

Pour plus de renseignements sur les festivités, vous trouverez des programmes détaillés à la mairie
et à l'office de tourisme

Mairie de Mauvezin 1 Place de la Libération 32120 MAUVEZIN

Tel : 05.62.06.81.45 – Fax : 05.62.06.90.74

Mail : commune.mauvezin.gers@wanadoo.fr – Site internet : www.mauvezin.fr